



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4233

Marché de services d'étude, de recherches et de développement avec Insavalor SA, filiale de recherche et développement, valorisation et formation continue de l'INSA Lyon

Direction Sécurité Prévention

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4233 - MARCHE DE SERVICES D'ETUDE, DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT AVEC INSAVALOR SA, FILIALE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VALORISATION ET FORMATION CONTINUE DE L'INSA LYON (DIRECTION SÉCURITÉ PRÉVENTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa mission de prévention et de gestion des risques liés au sol et au sous-sol sur le territoire de la Ville, la Direction de la Sécurité et de la Prévention est amenée à utiliser des données géologiques, géotechniques et hydrogéologiques et doit compléter et diffuser les connaissances acquises.

Le Laboratoire d'Information en Images et Systèmes d'Information (LIRIS) de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon travaille depuis plusieurs décennies sur les problèmes de mesure, d'évaluation, de prévision et de prévention de l'impact des ouvrages souterrains en site urbain dense. Ses recherches portent sur les tunnels, les grandes excavations, les cavités naturelles ou anthropiques, les réseaux enterrés ainsi que les fondations superficielles ou profondes des bâtiments ainsi que des mouvements gravitaires. Elles prennent la forme d'instrumentation « in situ » sur ouvrages réels, de campagnes d'expérimentation en laboratoire ou à l'échelle réduite de la maquette ou de simulations numériques en 2D et 3D.

Le LIRIS est engagé actuellement dans plusieurs programmes de recherche nationaux ou internationaux portant sur les interactions sol-structure.

Ce laboratoire connaît très bien la particularité de la géologie lyonnaise.

La Direction de la Sécurité et de la Prévention, s'est maintes fois appuyé sur les interprétations scientifiques et techniques de ce laboratoire, notamment pour :

- l'établissement des cartes des risques mouvements de terrains de la ville,
- la mise au point de systèmes d'information à caractère géotechnique,
- la gestion des accidents sur les balmes.

Il est donc nécessaire pour la ville de s'associer aux études et recherches menées par le LIRIS, sans toutefois les financer totalement ni en acquérir les résultats pour son usage exclusif.

Pour cela, il convient de passer avec INSAVALOR S.A., société filiale Recherche et Développement, Valorisation et Formation Continue de l'INSA de Lyon chargée de la valorisation de l'activité scientifique de ses laboratoires notamment le LIRIS.

Ce marché de services, d'études, de recherches et de développement, est passé sur le fondement de l'article 14-3° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;

Vu ledit marché ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1. Le marché de services d'études, de recherches et de développement susvisé, établie entre la Ville de Lyon et INSAVALOR SA est approuvé.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
3. La dépense en résultant, fixée forfaitairement à 15 000 €TTC par an, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours et imputée sur la ligne de crédit n° 41238 (article 6228 - fonction 110), opération BALM, programme SECUPREVEN.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE